

pass *Sport*



Rentrée 2025

Mise à jour 25/08/2025



Rentrée sportive 2025

Le pass'Sport est reconduit SE TRANSFORME

C'est pour qui ? Attention ça change !

- Les jeunes bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) **de 14 à 17 ans**
- Les bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) **de 6 à 19 ans**
- Les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) **de 16 à 30 ans**
- Les étudiants bénéficiant d'une bourse du CROUS (ou bourse régionale formations sanitaires et sociales) **de moins de 28 ans**



Les enfants de 6 à 13 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ne sont plus éligibles au dispositif cette année.

Qu'est-ce que c'est ?

- Un dispositif de l'État visant à favoriser la pratique sportive
- **Une réduction forfaitaire de 70€** pour le jeune éligible sur l'inscription appliquée par le club
- Le club se fait ensuite rembourser par l'État grâce à une procédure simple et rapide

Rentrée sportive 2025

La procédure reste identique

Quel est le calendrier ?

- Dispositif ouvert du 1 septembre au 31 décembre 2025

Que doit faire le club ?

- Créer ou mettre à jour son compte sur [Le Compte Asso](#)
- Dès le 1 octobre 2025 :
 - ✓ Télécharger l'attestation d'affiliation 2025/2026 sur l'interface Club FFS
 - ✓ Téléverser cette attestation sur [Le Compte Asso](#) (rubrique « *Gérer les inscriptions pass'Sport* »)
- Lorsqu'un jeune éligible se présente avec un code personnel 2025 :
 - Le club applique une réduction de 70 €



Comment être remboursé ?

- Le club demande le remboursement sur [Le Compte Asso](#) dès la saisie de la licence
- Le remboursement sera effectif dans un délai d'un mois après vérification

Rentrée sportive 2025

A quoi ressemble le pass'Sport ?

Quoi : Un mail ou un SMS

Quand : Fin août 2025* ou octobre/novembre pour les étudiants boursiers

Objet : 🚀 Voici ton code pass'Sport

Expéditeur : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
PassSport@diffusion.jeunesse-sports.gouv.fr

Contenu : ce mail ou SMS contient le code unique et personnel à présenter à l'inscription
Format du code : 25-XXX-XXX-XXX

Code non reçu ou perdu ?

Le bénéficiaire peut demander son code sur www.pass.sports.gouv.fr à partir du 1^{er} septembre 2025

Cas particulier : enfant de 6 et 13 ans bénéficiaire de l'AEEH, le code pass'Sport n'est pas envoyé, il sera demandé par la famille sur le site ci-dessus dès le 1^{er} septembre

**pass
Sport**



Pour communiquer :

Retrouvez tous les supports de communication disponibles [en cliquant ici](#)

Encore des questions ?

Plus d'infos sur le site pass'Sport [en cliquant ici](#)

Contact FFS : Pôle services aux clubs, comités et licenciés

Lou DESPARNAT 04 50 51 98 84 - ldesparnat@ffs.fr


MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
*L'école
du sport
pour tous*

pass
Sport

ICI,
ON PREND
LE PASS
SPORT

Profitez de 70 €
de réduction immédiate
sur votre inscription sportive*

Vérifiez
votre éligibilité



Valable jusqu'au 31 décembre 2025

Plus d'infos sur pass.sports.gouv.fr

*Sous réserve d'éligibilité